



CC de Forez en Lyonnais (Siren : 244200721)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

|                    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| Nature juridique   | Communauté de communes (CC) |
| Commune siège      | Chazelles-sur-Lyon          |
| Arrondissement     | Montbrison                  |
| Département        | Loire                       |
| Interdépartemental | non                         |

## Date de création

|                  |            |
|------------------|------------|
| Date de création | 23/12/1994 |
| Date d'effet     | 23/12/1994 |

## Organe délibérant

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| Mode de répartition des sièges |                   |
| Nom du président               | M. Pierre VERICEL |

## Coordonnées du siège

|                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| Complément d'adresse du siège  | Zone de Montfuron            |
| Numéro et libellé dans la voie |                              |
| Distribution spéciale          |                              |
| Code postal - Ville            | 42140 CHAZELLES SUR LYON     |
| Téléphone                      | 04 77 54 28 99               |
| Fax                            | 04 77 54 37 34               |
| Courriel                       | ccfl@cc-forez-en-lyonnais.fr |
| Site internet                  | www.cc-forez-en-lyonnais.fr  |

## Profil financier

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Mode de financement                                 | Fiscalité professionnelle unique |
| Bonification de la DGF                              | oui                              |
| Dotation de solidarité communautaire (DSC)          | non                              |
| Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)      | oui                              |
| Autre taxe  | non                              |
| Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) | non                              |
| Autre redevance                                     | non                              |

## Population

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Population totale regroupée | 11 098 |
|-----------------------------|--------|

Densité moyenne 118,06

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

| Dept | Commune (N° SIREN)                | Population |
|------|-----------------------------------|------------|
| 42   | Châtelus (214200552)              | 125        |
| 42   | Chazelles-sur-Lyon (214200594)    | 5 236      |
| 42   | Chevrières (214200628)            | 1 086      |
| 42   | Grammond (214201022)              | 900        |
| 42   | La Gimond (214201006)             | 292        |
| 42   | Maringes (214201386)              | 693        |
| 42   | Saint-Denis-sur-Coise (214202160) | 652        |
| 42   | Saint-Médard-en-Forez (214202640) | 1 038      |
| 42   | Viricelles (214203358)            | 448        |
| 42   | Virigneux (214203366)             | 628        |

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

| Compétences exercées par le groupement  |
|---|
| <p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés<br/> <i>Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, n° nouvelle rédaction des statuts ENVIRONNEMENT Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, Protection et mise en valeur de l'environnement. A ce titre là, sont désignées d'intérêt communautaire les actions ayant pour finalité la défense et la protection de l'environnement et du développement durable dans une réflexion communautaire dont notamment : Elaboration d'un plan paysager, Définition d'une charte architecturale et paysagère, cohérente avec le territoire du SIMOLY, Actions de lutte contre le bruit, contre la pollution, Actions en faveur de la préservation de la biodiversité, Participation au SIMA COISE, au SMAELT et autres opérations d'aménagement concernant les rivières du territoire de la CCFL.</i></p> <p>- Autres actions environnementales<br/> <i>Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, n° nouvelle rédaction des statuts ENVIRONNEMENT Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés, Protection et mise en valeur de l'environnement. A ce titre là, sont désignées d'intérêt communautaire les actions ayant pour finalité la défense et la protection de l'environnement et du développement durable dans une réflexion communautaire dont notamment : Elaboration d'un plan paysager, Définition d'une charte architecturale et paysagère, cohérente avec le territoire du SIMOLY, Actions de lutte contre le bruit, contre la pollution, Actions en faveur de la préservation de la biodiversité, Participation au SIMA COISE, au SMAELT et autres opérations d'aménagement concernant les rivières du territoire de la CCFL.</i></p> |
| <p>Sanitaires et social</p> <p>- Activités sanitaires<br/> <i>Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, n° nouvelle rédaction des statuts ACTION SOCIALE Sont d'intérêt communautaire les actions pour la petite enfance désignées ci après : Coordination des actions dans le cadre du Contrat Petite Enfance, Animation et gestion du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAM) et du relais jeux itinérant, Création et gestion de nouveaux équipements dédiés à l'accueil de la petite enfance (crèche et jardin d'enfants), Gestion des équipements existants dédiés à la petite enfance à compter du 1er janvier 2008 (crèche), Action communautaire en direction des jeunes : réflexion sur une politique en direction de la jeunesse et de l'accueil périscolaire, Actions d'intérêt communautaire</i></p>   |

à destination des personnes handicapées et personnes âgées : participation au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), aux ateliers pour personnes handicapées; Mise en place de contrats aidés.

#### - Action sociale

Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, nouvelle rédaction des statuts ACTION SOCIALE Sont d'intérêt communautaire les actions pour la petite enfance désignées ci après : Coordination des actions dans le cadre du Contrat Petite Enfance, Animation et gestion du Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAM) et du relais jeux itinérant; Création et gestion de nouveaux équipements dédiés à l'accueil de la petite enfance (crèche et jardin d'enfants); Gestion des équipements existants dédiés à la petite enfance à compter du 1er janvier 2008 (crèche); Action communautaire en direction des jeunes : réflexion sur une politique en direction de la jeunesse et de l'accueil périscolaire, Actions d'intérêt communautaire à destination des personnes handicapées et personnes âgées : participation au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), aux ateliers pour personnes handicapées; Mise en place de contrats aidés.

#### Politique de la ville

#### - Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, nouvelle rédaction des statuts EMPLOI Participation au Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi, Participation à la mission locale pour l'emploi Participation à des initiatives en faveur de l'emploi

#### Développement et aménagement économique

#### - Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, nouvelle rédaction des statuts DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE Création, aménagement, entretien, promotion et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activité existantes : la zone d'activité de Montfuron la zone artisanale de Sagnelonge à Saint Médard la zone artisanale de Villedieu à Chevrières l'extension de la zone de Montalègre (Chazelles sur Lyon), parcelles n° F 701, 703, 843p, 837, 838p, 840p, 844, 848p toute nouvelle zone à vocation économique Actions de développement économique : Promotion et coordination du développement économique dans toutes ses composantes, Mise en place de dispositifs spécifiques d'appui aux entreprises : cellule d'accueil, pépinière, ateliers relais, soutien à la création d'entreprises et au tissu économique local, aide aux porteurs de projets, opérations d'immobilier d'entreprises; Définition et mise en œuvre de procédures contractuelles de développement local, Adhésion à tout organisme œuvrant à la promotion et soutenant le développement économique. Soutien à la création, au maintien, à la valorisation, au développement d'une activité économique de proximité (commerce, artisanat, agriculture), notamment les actions en faveur des initiatives collectives. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE Etude et élaboration d'un plan d'organisation et de développement pluriannuel du territoire communautaire, Etude et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire la ZAC de Montfuron et toute nouvelle ZAC à vocation économique et/ou touristique, Politiques contractuelles de développement avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département (notamment à travers la politique des Pays et les contrats de développement régionaux et départementaux), Mise en place d'un système d'information géographique à l'échelle communautaire, Participation aux côtés d'autres partenaires, à la mise en œuvre d'une politique d'extension des réseaux Internet haut débit et du déploiement de la téléphonie mobile.

#### - Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, nouvelle rédaction des statuts DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE Création, aménagement, entretien, promotion et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire les zones d'activité existantes : la zone d'activité de Montfuron la zone artisanale de Sagnelonge à Saint Médard la zone artisanale de Villedieu à Chevrières l'extension de la zone de Montalègre (Chazelles sur Lyon), parcelles n° F 701, 703, 843p, 837, 838p, 840p, 844, 848p toute nouvelle zone à vocation économique Actions de développement économique : Promotion et coordination du développement économique dans toutes ses composantes, Mise en place de dispositifs spécifiques d'appui aux entreprises : cellule d'accueil, pépinière, ateliers relais, soutien à la création d'entreprises et au tissu économique local, aide aux porteurs de projets, opérations d'immobilier d'entreprises; Définition et mise en œuvre de procédures contractuelles de développement local, Adhésion à tout organisme œuvrant à la promotion et soutenant le développement économique. Soutien à la création, au maintien, à la valorisation, au développement d'une activité économique de proximité (commerce, artisanat, agriculture), notamment les actions en faveur des initiatives collectives. AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE Etude et élaboration d'un plan d'organisation et de développement pluriannuel du territoire

communautaire, Etude et réalisation des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire la ZAC de Montfuron et toute nouvelle ZAC à vocation économique et/ou touristique, Politiques contractuelles de développement avec l'Union Européenne, l'Etat, la Région, le Département (notamment à travers la politique des Pays et les contrats de développement régionaux et départementaux), Mise en place d'un système d'information géographique à l'échelle communautaire, Participation aux côtés d'autres partenaires, à la mise en œuvre d'une politique d'extension des réseaux Internet haut débit et du déploiement de la téléphonie mobile.

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Arrêté SPM n° 2010-57 du 25 mai 2010, nouvelle rédaction des statuts CULTURE, SPORT ET ENSEIGNEMENT Elaboration et mise en œuvre d'un plan pour le développement culturel, Actions en faveur de la mise en réseau et de la coordination des associations culturelles, artistiques, musicales et sportives, Action favorisant l'accès de tous les publics à la culture et aux nouvelles technologies Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire : le pôle culturel et touristique "Fléchet" comprenant l'atelier-musée du chapeau. l'espace culturel à Viricelles

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

#### Aménagement de l'espace

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Etudes et programmation

Arrêté SPM n° 2010-124 du 29 septembre 2010 Article 1er : Est autorisée la modification des statuts de la Communauté de communes de Forez en Lyonnais telle qu'adoptée dans la délibération du Conseil communautaire du 28 juin 2010 et concernant l'ajout de la compétence "élaboration du plan d'accessibilité" dans le paragraphe "Aménagement de l'espace communautaire".

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Arrêté 2010-57 VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Sont considérées d'intérêt communautaire les voies définies en annexe Etude en vue de la réalisation d'un réseau routier d'intérêt communautaire.

#### Développement touristique

- Tourisme

Arrêté 2010-57 TOURISME Création, aménagement, gestion d'équipements renforçant l'attractivité touristique du territoire Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement touristique s'intégrant dans les stratégies du SIMOLY. Les actions touristiques qui en découlent comprennent : Assurer la signalétique et la promotion touristique du territoire, Créer, aménager et animer les circuits de mise en valeur du patrimoine et les sentiers de randonnées du territoire inscrit dans le topoguide, Sensibiliser et accompagner les porteurs de projets touristiques, Création d'équipement touristique de type Maison de Pays, Initier et développer le tourisme industriel. Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme « Forez en Lyonnais », Participation au syndicat mixte de gestion de la Zone de Loisirs de Hurlongues. Participation à l'association de développement touristique du Lyonnais (ADTL) Organisation de manifestations touristiques

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement social

Arrêté 2010-57 POLITIQUE DU LOGEMENT Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. Sont considérées comme d'intérêt communautaire les études et la réalisation d'opérations d'amélioration de l'habitat et le plan local de l'habitat.

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

#### Autres

|   |
|---|
| - Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)                            |
| - NTIC (Internet, câble...)   |
| - Autres  |
| Arrêté 2010-57      PONT BASCULE      Aménagement, entretien, gestion du pont-bascule." |

### Adhésion à des groupements

| Dept | Groupement (N° SIREN)  | Nature jur. | Population |
|------|--|-------------|------------|
| 69   | Syndicat mixte de la zone de loisirs de Hurongues (256910506)  | SM fermé    | 26 607     |
| 42   | SIEL - SI D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (254200546)  | SM ouvert   | 823 238    |
| 42   | Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien Loire Toranche (SMAELT) (200006997)  | SM fermé    | 52 793     |
| 69   | Syndicat intercommunautaire des Monts du lyonnais (SIMOLY) (256910456)   | SM fermé    | 40 690     |
| 42   | SYNDICAT INTERDEPARTEMENTAL MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA COISE ET SES AFFLUENTS, DU VOLON ET DU FURAN (254202278) | SM fermé    | 438 716    |
| 69   | SM du SCOT des Monts du Lyonnais (200025351)   | SM fermé    | 40 690     |

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)